



INTRACCP GCCA+ PROGRAMME An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund



Consultant pour l'Évaluation Mi-parcours externe du Projet GCCA+ Afrique de l'Ouest

Termes de référence

Août 2021

Dans le cadre du projet GCCA+ Afrique de l'Ouest

<i>Financé par</i>	<p><small>INTRACCP GCCA+ PROGRAMME An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund</small></p>
<i>Mis en œuvre par</i>	
<i>Sous le portage politique et au bénéfice de</i>	
<i>En partenariat avec</i>	



INTRALACP GCCA+ PROGRAMME: An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund



SOMMAIRE

1. Informations générales.....	3
2. Contexte	3
3. Résumé du projet.....	4
3. Cadre de l'évaluation	5
4. Objectifs et cibles de l'évaluation	6
5. Approche méthodologique et questions évaluatives	7
6. Rôles et responsabilités	8
7. Profil et expertise recherchés.....	9
8. Modalités de candidature et de sélection.....	9
9. Livrables attendus	11
10. Calendrier de l'évaluation	11
11. Informations pratiques	12
12. Annexe : Liste non exhaustive de documents disponibles	13

1. Informations générales

Intitulé de la mission	Consultant évaluateur pour l'évaluation à mi-parcours du projet GCCA+AO
Intitulé du projet	GCCA+ Afrique de l'Ouest
Bénéficiaire(s)	La CEDEAO et ses Etats Membres
Zone géographique	Espace CILSS – CEDEAO Présence physique temporaire possible au siège de l'ARAA à Lomé
Volume prévisionnel total de la prestation	35 jours-homme
Durée de la mission	Septembre 2021 à Mi-janvier 2022
Type de contrat	Contrat de prestations de services
Date limite de soumission des candidatures	Samedi 11 septembre 2021 à 23H59 heure de Paris, France

2. Contexte

Le projet de l'Alliance Mondiale contre le changement climatique plus (AMCC+ ou GCCA+) Afrique de l'Ouest vise à prendre en compte l'évolution des enjeux de développement et ainsi à contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies et à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Financé à hauteur de 12,1 millions d'euros par l'Union Européenne (UE) et mis en œuvre par Expertise France pour une période de cinq ans (2018-2022), sous l'égide de la CEDEAO et en partenariat avec le CILSS. Le projet vise à participer à l'effort régional ouest-africain de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, à travers le renforcement de capacités des institutions régionales de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi l'appui à l'émergence de solutions de terrains innovantes pour renforcer la résilience climatique des acteurs agricoles et ruraux. Il contribue notamment à réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience des populations, objectif spécifique n°1 du PRIASAN. En résumé le projet GCCA+AO vise des changements au niveau supranational, tout en opérant des interventions au niveau national avec une visée de capitalisation au bénéfice de l'échelle régionale.

L'année 2021 est la troisième année de mise en œuvre opérationnelle du projet après une phase de préfiguration en 2018.

Ce jalon de mi-parcours doit donc être une opportunité d'analyse critique et d'évaluation des progrès de mise en œuvre et de la trajectoire de changement attendue, telle que définie par le cadre logique du projet. C'est pourquoi cette évaluation à mi-parcours est initiée pour assurer une gestion optimale du projet et orienter sur d'éventuels ajustements à faire aussi bien sur les résultats attendus que sur les activités initialement programmées.



Les présents Termes de références (TdRs) sont développés pour recruter un consultant pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet.

3. Résumé du projet

Durée totale de l'action	60 mois (2018-2022)
Pays d'intervention	17 États membres de l'espace CEDEAO et CILSS : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée, Cap-Vert, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo
Objectifs de l'action	<p>L'objectif général de l'action est de contribuer à l'accroissement de la résilience des pays et populations de la CEDEAO face aux défis des changements climatiques, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, en particulier l'ODD 13 « Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts », afin de réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable.</p> <p>L'objectif spécifique est d'apporter de meilleures réponses régionales et nationales en matière d'adaptation et d'atténuation face aux défis des changements climatiques rencontrés par les pays de la CEDEAO aux plans opérationnels, institutionnels et financiers</p>
Partenaires principaux	CEDEAO ; CILSS-Agrhymet
Groupes cibles	<p>ARAA ; BIDC, CEREEC et autres Agences département de la Commission de la CEDEAO</p> <p>CILSS/CRA</p> <p>Ministères et agences étatiques, société civile</p> <p>Plateformes nationales et sous régionales des organisations paysannes (Hub Rural, ROPPA)</p> <p>Secteur privé</p> <p>Organismes de recherche et de formation (WASCAL, CORAF)</p>
Bénéficiaires finaux	<p>Les citoyens de l'espace CEDEAO / CILSS vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques.</p> <p>Collectivités territoriales</p> <p>Opérateurs associatifs de terrain (ONG, organisations paysannes)</p> <p>Communautés scientifiques des pays concernés</p> <p>Opérateurs privés</p>
Résultats attendus	RA1 : La CEDEAO et ses organismes spécialisés développent des capacités opérationnelles et institutionnelles répondant aux besoins des pays membres (+ Tchad et Mauritanie) dans les domaines de concentration de l'AMCC+, dans les négociations sur le climat et dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat.



INTRAACP GCCA+ PROGRAMME An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund

	<p>RA2. Les stratégies et priorités régionales (CEDEAO) et nationales (pays membres +2) en matière de changement climatique servant les domaines de concentration de l'AMCC+ pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat dans les pays membres sont renforcés et leur mise en œuvre est soutenue</p> <p>RA3. Des projets-pilotes d'adaptation, incluant les solutions basées sur une approche écosystémique, déjà testées et mises en œuvre dans les pays de la CEDEAO et servant de références pour la réplique future sont démultipliés (extension ou réplique).</p> <p>RA4. Les organisations régionales et les pays membres de la CEDEAO intensifient le dialogue stratégique, renforcent leurs capacités de négociation, partagent des informations et des compétences, les résultats et les connaissances sur l'action climatique</p> <p>RA5. Les capacités des instituts techniques, universités et centres régionaux à fournir des services de formation, recherche et accompagnement de l'innovation dans les secteurs liés à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique sont renforcés (formation des équipes, équipement).</p> <p>RA6. Dans la perspective de futurs soutiens par la finance et les investissements climatiques, des démarches innovantes associant le public et le privé en faveur de la résilience climatique et économique sont préparés et testés</p> <p>RA7 : La coordination régionale, la capitalisation, la communication et le suivi et l'évaluation (y compris de l'impact) des activités du projet sont assurés</p>
<p>Principales activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase de préfiguration ; • Appui à la traduction au niveau national des CDN en politiques publiques et stratégies d'intervention sectorielles ; • Renforcement des capacités des négociateurs et des délégations régionales participant aux négociations annuelles de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; • Facilitation de l'accès aux financements climat ; • Renforcement de la production et de l'utilisation d'informations pour des politiques efficaces ; • Augmentation de l'offre régionale de formations diplômantes sur les changements climatiques dans la région ; • Financement de projets pilotes d'adaptation.

3. Cadre de l'évaluation

Cette évaluation à mi-parcours est formative et explicative. Elle vise les processus et mécanismes des interventions du projet depuis son démarrage ainsi que le niveau et la qualité de la réalisation des activités programmées sur la période 2018-2021 (jusqu'au 30 septembre 2021). Elle évaluera le projet au niveau des institutions régionales partenaires ou bénéficiaires, et au niveau des Etats-Membres.

Cette évaluation n'a pas pour objectif premier de quantifier les indicateurs du projet tels que calculés durant l'étude de la situation de référence (baseline)¹, mais plutôt d'éclairer la qualité des processus de mise en

¹ Une évaluation sommative mixte sera menée en fin de projet.

œuvre et les impacts en termes de changements anticipés, aussi bien au niveau régional sur le plan institutionnel qu'au niveau national (sommes-nous bien sur les chemins de changements anticipés ?).

Le recours à une évaluation externe doit permettre de proposer une réflexion objective et transparente sur le niveau de performance du projet et les domaines dans lesquels des améliorations sont requises, en tenant compte bien sûr des facteurs internes et externes ayant impactés le projet jusqu'ici.

Elle explorera les six différents résultats attendus (RA) du projet, incluant le volet coordination (RA7), guidée par les questions évaluatives proposées ci-après (page 7). L'évaluation produira une analyse et des recommandations sur la stratégie du projet pour atteindre les résultats attendus et notamment ses conditions de pérennisation de l'action.

4. Objectifs et cibles de l'évaluation

- **Objectif général**

L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est de permettre aux parties prenantes clés du projet GCCA+AO (UE, Secrétariat ACP, CEDEAO, CILSS, Expertise France) d'opérer les ajustements nécessaires en vue de l'atteinte de son objectif global et de ses objectifs spécifiques.

Cela se traduit à travers les objectifs spécifiques suivants :

- **Objectifs spécifiques**

- 1) Évaluer à mi-parcours la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des réalisations et des acquis du projet ;
- 2) Évaluer la qualité des processus de réalisation des activités au vu des résultats escomptés ;
- 3) Tirer les leçons apprises pour une meilleure performance de mise en œuvre en vue de l'atteinte des résultats attendus, notamment en contexte COVID-19/post-COVID-19, à travers une digitalisation appropriée des modes de faire;
- 4) Formuler des recommandations en vue de renforcer l'impact et la durabilité des acquis pour la période restante du projet et au-delà.

- **Utilisateurs potentiels des résultats de l'évaluation**

Les résultats de l'évaluation à mi-parcours seront principalement utilisés par les parties prenantes clés du projet (UE, Secrétariat ACP, CEDEAO, CILSS, Expertise France) afin d'orienter la suite du projet. Ils contribueront également à renseigner ces acteurs sur les processus de changements politiques et leurs diverses implications (temps et coût d'action, organisation, stratégies, etc.)

L'équipe du projet s'assurera d'utiliser ces résultats pour une amélioration du projet et de ses acquis, à travers une programmation ajustée.

5. Approche méthodologique et questions évaluatives

- **Collecte de données**

Cette évaluation à mi-parcours externe est principalement formative et explicative, et doit par conséquent mettre une attention sur les processus et mécanismes des interventions du projet afin de cerner les chances et les conditions dans lesquelles le projet pourra atteindre ses objectifs dans les délais impartis.

Pour cela, elle doit s'appuyer sur une méthodologie principalement qualitative et appropriée au contexte de projet. Les méthodes d'échantillonnage doivent donc démontrer leur pertinence à une intervention de plaidoyer ou d'influence politique.

La revue documentaire et des entretiens semi-structurés à distance devront donc être privilégiés.

- Pour la revue documentaire, l'UCP mettra à disposition du consultant les documents de projet et des rapports d'activités intermédiaires.

- Pour les entretiens, un questionnaire sera élaboré à partir des questions évaluatives proposées ci-dessous. Les entretiens semi-structurés devront inclure au moins le bailleur (INTPA/UE), le secrétariat ACP, la CEDEAO (Direction chargée de l'Agriculture, Direction de l'Environnement, ARAA, ECREE), le CILSS, l'UCP, Expertise France siège, l'UEMOA, tout ou partie des points focaux nationaux climat des Etats-Membres (CDN et CCNUCC).

- **Questions évaluatives**

A la fin de l'évaluation à mi-parcours, les questions clés suivantes devront trouver une réponse :

Pertinence

- 1) Dans quelle mesure, les interventions du projet GCCA+AO répondent aux besoins des bénéficiaires et dans quelle mesure, elles sont alignées aux politiques et aux processus en cours dans les Etats Membres, et des organisations régionales ?

Efficacité et impact

- 2) Dans quelle mesure les activités du projet contribuent-elles à la réalisation de l'objectif global, à savoir aider les pays d'Afrique de l'Ouest à accroître leurs capacités de résilience à faire face aux effets du changement climatique ? Comment et pourquoi les changements observés surviennent-ils ? Quels sont les facteurs externes qui ont pu contribuer positivement ou négativement à progresser sur ces chemins de changement ?
- 3) Quelles recommandations pour renforcer l'impact des actions du projet ?

Efficience

- 4) Quels enseignements tirer de l'architecture organisationnelle du projet et des modalités de mise en œuvre du programme et des activités ?
- 5) Quels enseignements tirés de l'adaptation du projet à l'impact de la crise COVID-19 ?
- 6) Comment la digitalisation des modes de faire pourrait-elle être renforcée ? Quelles leçons tirées pour « l'après COVID » ?
- 7) Dans quelle mesure le projet peut-il atteindre ses objectifs dans les délais impartis ?

Cohérence

- 8) Dans quelle mesure le projet réussit-il à créer et valoriser des synergies entre les différents résultats et activités mises en œuvre ?
- 9) Dans quelle mesure le projet a-t-il établi des liens et créé des synergies avec d'autres actions connexes, y compris les instruments et actions de l'UE, conformément au principe d'harmonisation ?

Durabilité

- 10) Dans quelle mesure le projet assure-t-il la mise en place de mécanismes / actions durables? Quelles recommandations spécifiques pour renforcer la durabilité de l'action du projet pour chacun des résultats et notamment la capitalisation des projets pilotes (composante 3)?
- 11) Comment assurer la valorisation du travail sur la mesure du carbone dans le cadre de thèses dans un contexte de finalisation de ces thèses au-delà de fin 2022 ?

Une attention particulière devrait être portée sur le sujet de la capitalisation du projet et notamment sur la capitalisation des projets pilotes : comment le cadrage stratégique et le plan de capitalisation des projets pilotes contribuent-ils à produire des produits de capitalisations pertinents et utiles aux acteurs ouest africains ? Quelles recommandations pour une capitalisation réaliste prenant en compte des avancements constatés dans la mise en œuvre du projet ?

Questions transversales

- 12) Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la bonne réputation et à la visibilité des actions de la CEDEAO, de l'UE et des ACP dans la lutte face au changement climatique ?
- 13) Quelle a été la prise en compte des aspects transversaux dans la mise en œuvre du projet : genre, environnement, dans tout le cycle du projet et comment l'améliorer?
- 14) Quelles leçons apprises depuis la phase de conception du projet jusqu'à mi-parcours, pour une amélioration de la pertinence, et de l'efficacité de ce type de projet ? Quelles recommandations à mettre en œuvre par l'UCP pour atteindre les résultats (effets et produits) du projet ?

6. Rôles et responsabilités

Expertise France est l'autorité contractante de la présente consultation. L'unité opérationnelle en charge de la passation du présent marché d'expertise individuelle est l'UCP du projet GCCA+ AO, qui est basée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation, à Lomé (Togo).

Le consultant reporte contractuellement à l'UCP qui est habilitée à valider administrativement les livrables après validation technique des partenaires.

Le consultant travaillera étroitement en collaboration avec le responsable suivi-évaluation du projet GCCA+AO.

La collecte des données, l'analyse et le rapportage de l'évaluation à mi-parcours, sont de la responsabilité du consultant.

L'UCP organisera les réunions de cadrage et de restitution par vidéo-conférence, en termes de logistique, pendant que la préparation des supports de présentation relève du mandat du consultant. La logistique des voyages, s'il y a lieu, sera de la responsabilité du consultant

Les approbations finales des documents seront notifiées au consultant par le responsable suivi-évaluation du projet GCCA+AO.

7. Profil et expertise recherchés

Le consultant pour l'évaluation externe à mi-parcours du projet GCCA+AO doit être un consultant individuel. Son profil devra respecter les exigences minimales suivantes :

- **Qualifications**
 - Avoir au minimum un diplôme de Master 2 en sciences sociales, agronomie, environnement ou autre discipline connexe ;
- **Expériences professionnelles**

Le profil attendu du consultant individuel, environ 10 ans d'expérience démontrant des compétences et expériences suivantes :

- ⇒ Pratique confirmée de l'évaluation externe, de l'analyse du changement et de l'accompagnement de processus d'apprentissage
- ⇒ Expériences confirmées d'évaluation de projets d'accompagnement institutionnel en vue du renforcement des politiques publiques
- ⇒ Expérience dans l'évaluation de programmes régionaux de développement, et une expérience dans l'évaluation de programmes sur le climat
- ⇒ Bonne connaissance du réseau d'acteurs régionaux en Afrique de l'Ouest sur le climat
- ⇒ Bonne connaissance des enjeux liés aux changements climatiques en milieu rural en Afrique de l'Ouest, notamment en Agriculture intelligente face au climat (AIC)
- ⇒ Expérience des processus de capitalisation / stratégie de pérennité, sera un atout
- ⇒ Expérience/connaissance de méthodes innovantes du travail à distance/digitalisation des modes de faire sera un atout
- ⇒ Expériences de travail avérées en français et anglais.

8. Modalités de candidature et de sélection

- **Dossier de candidature**

Chaque candidat doit fournir :



- Une preuve d'enregistrement/immatriculation d'une personne morale qui sera signataire du contrat.
- Un CV à jour en français ou anglais (modèle dans le formulaire) incluant deux références de prestations/missions similaires ou le cas échéant les plus pertinentes, avec pour chacune d'entre elles un contact indiquant la fonction, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail.
- Un document format pdf présentant une offre technique et une offre financière.

- **Processus de sélection**

En première instance, chaque candidat sera noté sur un total de 100 points, selon la pondération suivante :

- Évaluation du CV au regard des critères mentionnés à la section 7 : 35 points,
- Évaluation de l'offre technique : 45 points,
- Évaluation de l'offre financière : 20 points.

Expertise France procédera ensuite à la sélection du candidat, qui aura obtenu la meilleure note parmi les candidatures qui auront une note totale minimum supérieure ou égale à 70 points.

Au besoin, Expertise France se réserve le droit de convoquer le ou les meilleurs candidats pour un entretien, à l'issue duquel une note finale sur 20 points leur sera attribuée. Le candidat ayant obtenu la note plus élevée sera retenu.

- **Mentions éliminatoires**

Expertise France se réserve le droit de rejeter tout dossier incomplet.

Par ailleurs, tout candidat ayant une expérience professionnelle de moins de 7 ans ou aucune expérience dans le contexte ouest-africain sera automatiquement éliminé sans évaluation du dossier.

- **Détails de l'offre technique**

L'offre technique ne doit pas dépasser 10 pages word (police min 11) et doit démontrer de (i) la compréhension par le candidat des enjeux de la mission et du contexte, (ii) l'approche méthodologique proposée par le candidat pour mettre en œuvre cette mission : le consultant doit démontrer dans sa proposition, la pertinence et la valeur ajoutée de la méthodologie proposée vis-à-vis de la spécificité des résultats attendus du projet mais aussi des questions évaluatives et iii) le calendrier de déroulement de la mission. Concernant le calendrier, ce dernier devra inclure une mission du Consultant à Lomé pour le démarrage de la mission (**précisant le nombre de jours envisagés**)². Les autres déplacements envisagés devront être justifiés dans la méthodologie, le travail à distance étant à privilégier.

- **Détails de l'offre financière**

L'offre financière doit être composée d'un honoraire journalier forfaitaire en euros comprenant l'ensemble des coûts environnés du consultant.

² La tenue de cette mission sera validée en amont par Expertise France. Les frais liés à la mission seront pris en charge selon les conditions énoncées à la note de bas de page n°3 ci-dessous.

L'offre financière pourra inclure également :

- les coûts liés à la traduction et reproduction des documents ;
- les éventuels frais de déplacement nécessaires au bon déroulement de la mission, justifiés dans la méthodologie³.

9. Livrables attendus

L'évaluation mi-parcours externe du projet GCCA+AO est assortie de :

- Un rapport de démarrage actualisé après la réunion de cadrage détaillant l'approche méthodologique, les outils, ainsi que le calendrier final.
- Un rapport provisoire en français,
- Un bulletin synthèse des résultats pour décideurs, en versions française, anglaise et portugaise sous format infographie (2 pages A4 maximum),
- Un rapport final (30 pages maximum, sans les annexes) en versions française et anglaise

Le rapport final devra suivre la structure minimale suivante :

- Page de garde
- Sigles et abréviations
- Sommaire
- Résumé exécutif
- Introduction (Contexte, résumé projet, objectifs de l'évaluation)
- Méthodologie : Echantillonnage, Outils et techniques de collecte,
- Résultats clés
- Leçons apprises et recommandations
- Conclusion
- Annexes

Les différents livrables devront être élaborés selon la charte graphique du projet, avec les logos des différents partenaires (Expertise France, CILSS) et du bailleur (logo GCCA+).

10. Calendrier de l'évaluation

Activité clé	Responsable	Parties prenantes impliquées	Livrables	Date limite	Observations
Recrutement du consultant	UCP/GCCA +AO		Contrat consultant	Fin septembre 2021	
Réunion de cadrage par vidéo-conférence	UCP/GCCA +AO	DAERN CEDEAO (DADR, DERN,	Notes de réunion	Fin septembre 2021	Le consultant présente la méthodologie et

³ Ces frais seront remboursés selon les conditions ci-dessous sur validation préalable d'Expertise France et sur présentation des justificatifs originaux :

- Frais de déplacements aériens en 2nde classe, sur présentation des factures de billet d'avion + cartes d'embarquement et sur validation préalable d'Expertise France.
- Frais de visas, sur présentation des factures et copie des pages du passeport
- Les frais liés aux procédures de test COVID, sur présentation des factures ;
- Le logement, les frais de bouche et de transport sur place couverts par un *per diem* par nuitée passée dans le pays de mission et selon les taux en vigueur de la Commission européenne appliqués au moment de la mission.



INTRAACP GCCA+ PROGRAMME An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund

		ARAA), CILSS, EF, UE, S/ACP			le calendrier de l'évaluation
Mise à disposition de la documentation sur le projet et le suivi des progrès	UCP/GCCA+AO		Documents de projet et rapports	Fin septembre 2021	
Identification des parties prenantes à interviewer	Consultant	UCP/GCCA+AO	Liste des répondants	Fin septembre 2021	
Introduction du consultant aux parties prenantes à interviewer	UCP/GCCA+AO		NA	Fin septembre 2021	
Revue documentaire et réalisations entretiens	Consultant	DAERN CEDEAO (DADR, DERN, ARAA), CILSS, EF, UE, S/ACP.	NA	Octobre 2021	
Analyse et Rapportage de l'évaluation	Consultant		Draft de rapport de l'évaluation à mi-parcours	Fin novembre 2021	
Restitution interne de l'évaluation mi-parcours par vidéo-conférence	Consultant	UCP/GCCA+AO, Siège EF	Rapport amendé	Début décembre 2021	UCP/GCCA+AO organise la Vidéo-conférence
Revue du rapport de mi-parcours	UCP/GCCA+AO,	DAERN CEDEAO (DADR, DERN, ARAA), CILSS, EF, UE, S/ACP	Document de consolidation des commentaires	Début décembre 2021	
Restitution élargie de l'évaluation mi-parcours par vidéo-conférence	Consultant	UCP/GCCA+AO, DAERN CEDEAO (DADR, DERN, ARAA), CILSS, EF, UE, S/ACP	Rapport de restitution	Mi-décembre 2021	UCP/GCCA+AO organise la Vidéo-conférence
Soumission du rapport final et annexes	Consultant		Rapport final	Mi-janvier 2022	

11. Informations pratiques

- **Paiement**

Les paiements seront effectués après réception et validation des livrables selon les tranches et livrables correspondants suivants :



Etape	Tranche	Livrable correspondant
Réunion de cadrage (démarrage)	20%	Un rapport de démarrage actualisé validé détaillant l'approche méthodologique, les outils et le calendrier de l'évaluation
Collecte de données et Rapportage provisoire	40%	Rapport provisoire en français validé
Rapportage final	40%	<ul style="list-style-type: none"> - Un bulletin synthèse des résultats pour décideurs, en version française, sous format infographie (2 pages A4 maximum) validé - Un rapport final (30 pages maximum sans les annexes) en versions française et anglaises validé

- **Autres coûts supportés directement par Expertise France**

Expertise France prendra directement à sa charge les frais liés à l'organisation d'ateliers éventuels notamment la réunion de cadrage et la réunion de restitution.

12. Annexe : Liste non exhaustive de documents disponibles

Les documents suivants seront mis à disposition du consultant sélectionné.

- Cadre logique actualisé du projet GCCA+AO
- Fiche Action du projet
- Rapports intermédiaires de mise en œuvre
- Documents de cadrage de capitalisation du projet
- Charte graphique des livrables

Pour en savoir plus sur le projet : <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=721711> ou <http://araa.org/fr/programme/alliance-mondiale-contre-les-changements-climatiques-plusamcc-ou-gcca>